



Energie-Est de TransCanada

La CMM fait le premier pas vers la transition énergétique

Montréal, le 21 janvier 2015 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) applaudit chaudement l'opposition formelle de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) au projet d'oléoduc Énergie Est de la société TransCanada. Le maire de Montréal et président de la CMM, Denis Coderre, en a fait l'annonce ce matin en compagnie des maires de Laval, Longueuil, Repentigny et Candiac.

En septembre 2015, lors de la toute première séance de consultation publique à ce sujet, le RNCREQ recommandait justement à la CMM de s'opposer au passage de l'oléoduc sur son territoire, comme l'avait déjà fait la ville de Laval. Pour le RNCREQ, le promoteur n'avait pas fait la démonstration que ce projet aurait des retombées positives pour la région métropolitaine, ce qui n'a toujours pas été démontré aujourd'hui. « En fait, les bénéfices économiques sont faibles, ponctuels et peu structurants, alors que le projet comporte des risques et des impacts négatifs significatifs sur le plan environnemental et social », signale Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ.

En outre, le RNCREQ indiquait que la problématique des changements climatiques ne peut être ignorée, que le tracé choisi pour l'oléoduc Énergie-Est soulève trop de préoccupations environnementales locales et que, par ailleurs, il s'inscrit en porte-à-faux par rapport aux priorités énoncées dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). « Nous demandions donc à la CMM de donner une réponse claire et nette en s'opposant au projet, rappelle Philippe Bourke. C'est ce qui a été fait ce matin, alors nous disons bravo ! »

Pas la fin mais le début de quelque chose

Avec cette importante annonce de la CMM, il ne faut pas s'imaginer pour autant que le sort du climat est réglé. Il s'agit plutôt d'un des premiers jalons qui vient d'être posé pour amorcer la transition vers une société à faible intensité carbone.

Certes, il est essentiel de s'opposer aux projets qui vont accroître les émissions de GES, comme Énergie Est. Mais il faut aussi développer ou encourager les projets et les politiques publiques qui vont les réduire. La CMM souligne d'ailleurs dans son communiqué de presse que le premier constat issu de la consultation publique qu'elle a menée est qu'une « transition énergétique vers les énergies renouvelables s'avère nécessaire afin de réduire notre dépendance au pétrole dans un contexte de changements climatiques ».

Les solutions existent et peuvent constituer un axe de développement économique et social inspirant et mobilisateur. Avec de nombreux partenaires de tous horizons, les conseils régionaux de l'environnement sont engagés sur cette voie depuis plus de cinq ans et offrent leur expertise et leur détermination pour accélérer ce virage essentiel.

[Lire le mémoire du RNCREQ](#)

À propos du RNCREQ

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

- 30 -

Renseignements

Cédric Chaperon, responsable énergie et changements climatiques
514 237-5323 | 514 861-7022 poste 27
cedric.chaperon@rncreq.org